

Une	Page 2	Page 3	Page 4 et 5	Page 6	Page 7	Page 8
Édito	Travaux	Économie	Vie noyantaise	Nos histoires	C'est déjà du passé !	Agenda



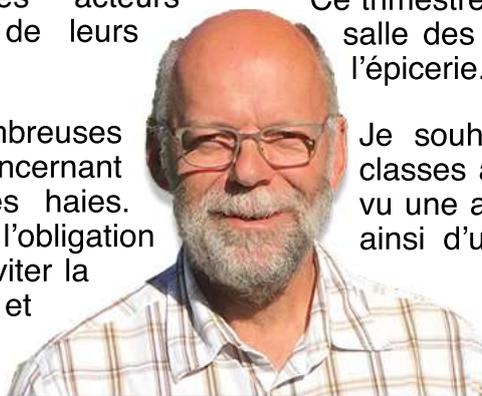
EDITO

Chères Noyantaises,
chers Noyantais,

La lutte contre le COVID19 est toujours d'actualité. Malgré cela, l'été a vu de nombreux visiteurs à Noyant avec toutefois un petit essoufflement au moment de l'instauration du pass sanitaire. La commune a décidé d'effectuer les contrôles de ceux-ci pour le compte des associations concernées du 09 au 31 août afin de leur faciliter l'accueil des visiteurs.

Le passage en mai de la Carte aux Trésors qui a mis en valeur Noyant et l'ensemble de notre territoire a récompensé les acteurs touristiques et économiques de leurs efforts.

Nous avons reçu de nombreuses réclamations d'usagers concernant l'entretien des terrains et des haies. J'attire l'attention de chacun sur l'obligation d'entretenir les terrains afin d'éviter la propagation des chardons et préserver l'hygiène sanitaire.



L'opérateur Orange a fait part de dysfonctionnement sur ses lignes aériennes liées au manque d'entretien des haies et des arbres. La hauteur de haies ne doit pas dépasser 2 mètres sous les lignes téléphoniques et électriques. Celles-ci ne doivent pas toucher les branches des arbres. De plus un véhicule de 4,50 mètres de haut doit pouvoir passer sans toucher la végétation. Je vous invite donc amis propriétaires, locataires ou fermiers, à faire le nécessaire chaque année afin d'éviter tous ces divers troubles. Je compte donc sur le civisme de chacun.

Ce trimestre devrait voir la fin des travaux de la salle des fêtes et le démarrage de ceux de l'épicerie.

Je souhaite une très bonne rentrée des classes à nos écoliers dont les effectifs ont vu une augmentation. Nous nous éloignons ainsi d'un risque de fermeture de classe. Excellente rentrée à tous.

Votre Maire
Yves PETIOT

Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert les matins du mardi au samedi de 9h15 à 12h, ainsi que le mardi et le vendredi de 14h à 17h

Tél. 04 70 47 21 14 mairie@noyantdallier.fr
site web : www.noyantdallier.fr



Retrouvez Noyant d'Allier sur Facebook!



Travaux

Salle des fêtes

Les travaux arrivent à leur terme. Pendant les vacances d'été, la dernière façade donnant dans la cour de l'école maternelle a été isolée par l'extérieur puis enduite. À ce jour, il reste à mettre en service les équipements mobiliers (chaudière, équipements de la cuisine...) et à installer les différents éléments ne dépendant pas des marchés de travaux (plans d'évacuation, extincteurs...) avant que nous puissions à nouveau proposer les deux salles à la location.



Préaux :

Les préaux de l'ancienne école maternelle et du centre de loisirs ont été resurfacés fin juillet. Ils permettront respectivement la mise en place d'une aire de pique-nique couverte pour le premier et de meilleures conditions d'accueil pour les enfants du centre de loisirs et de nos marchés d'été pour le second.



Entrée de bourg :

À la demande de nombreux habitants du Christ ou de la Pierre Percée, se plaignant de la dangerosité de la traversée de la route devant l'entrée du château, en débouchant à pied du chemin du Courtieux, un aménagement a débuté au cours de l'été. Il consiste en la réalisation d'un passage piéton protégé et la prolongation du trottoir entre la sortie du bourg et le passage piéton nouvellement créé.

Ainsi les piétons n'auront plus à marcher sur la route en longeant l'accotement enherbé dans le virage. Ces travaux seront complétés par la mise en place de barrières entre ce nouveau passage piéton et la place du marché afin d'empêcher le stationnement des véhicules sur le trottoir en face la mairie et la salle des fêtes les jours de manifestations.

Frédéric Fusil - Adjoint au Maire en charge des travaux

Travaux à venir :

Épicerie :

L'appel d'offres pour la désignation des entreprises est en cours. Le calendrier prévisionnel prévoit un démarrage des travaux avant la fin de l'année en cours pour une livraison au second trimestre 2022.

Divers travaux :

Divers petits travaux de voirie vont se dérouler à l'automne.

Remplacement des potelets bois et des chaînes situées le long du bâtiment de la Mine par des barrières métalliques.

Aménagement autour de la stèle de Villars afin de faciliter son entretien,

Remplacement de mobilier urbain ayant subi des chocs par des véhicules,

Rebouchage de trous dans certaines chaussées...

CCAS



Centre Communal d'Action Sociale

À la date de mise en page de cette Gazette, l'incertitude sanitaire demeure concernant la possibilité d'organiser un repas à destination des personnes de plus de 65 ans à l'automne. Le dispositif de bons d'achat est donc reconduit. Toutes les Noyantais de plus de 65 ans seront destinataires de deux bons d'achat de 10€ à utiliser dans les commerces de la commune.



Acteurs Économiques

Marchés d'été



Pour la première édition des marchés d'été, qui se sont déroulés tous les samedis soirs en juillet et août, les caprices de la météo ont un peu obéré le succès escompté. Malgré les nuages noirs et les averses beaucoup de nos amis commerçants ont répondu présents pour satisfaire les clients venus faire leurs emplettes, et profiter de l'ambiance festive. Les offres étaient variées et attrayantes.

Une animation musicale très appréciée, a été orchestrée amicalement par Jean-Marc AFONSO aidé en cela par des chanteuses et des musiciens tous talentueux. Leurs prestations artistiques ont ravi les badauds et clients très touchés par ce marché d'été. Beaucoup en

redemandent et nos amis marchands forains ont tiré un bilan très positif de cet événement estival qui sera réédité l'année prochaine.

En attendant nous vous donnons rendez-vous pour les prochains marchés de fêtes dont les dates vous seront communiquées dans les prochaines semaines.



Pour la clôture de ce premier marché d'été il a été offert aux public un extraordinaire spectacle pyrotechnique qui a fait briller le ciel et les yeux des spectateurs de mille feux multicolores, et enchanter leurs oreilles d'une magnifique bande sonore. Nous ne saurons jamais assez remercier Laurent Dupheloux, Nathalie et Enzo pour cette prouesse pyrotechnique et Jacques Grevin pour l'accompagnement musical qui nous a émerveillé.



Egalement un ENORME merci toutes celles et tous ceux qui ont par leur participation et leur présence ont contribué à la réussite de ce premier marché de l'été.

Bernard Delille
Adjoint au Maire
en charge du commerce et de
l'artisanat

Noyant Thé



Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance du salon de thé nommé **Le Noyant Thé**. Il est installé en face de la place du marché, dans une maison ancienne offrant une très accueillante terrasse baignée de soleil.

Le Noyant thé vous propose des boissons chaudes et froides, qui, selon vos goûts, pourront être accompagnées de délicieuses et moelleuses crêpes ou gaufres. Des snacks (casse-croute) peuvent également vous être servis.

Le Noyant Thé vous accueillera tous les jours (sauf le jeudi, jour de fermeture hebdomadaire), du 1er octobre au 31 mars, de 15h30 à 20h00, et du 1er avril au 30 septembre de 10h00 à 20h00.

Il y sera proposé chaque premier dimanche du mois un brunch, et un vendredi par mois il y sera organisée une soirée à thème.

Le Noyantais Thé contribue, à l'instar de tous les commerces Noyantais, à véhiculer cette image de dynamisme et de joie de vivre qu'offre notre village.



Bonjour,

Je m'appelle Clara, j'ai trois ans et le 2 septembre j'ai fait ma première rentrée à l'école de Noyant qui fait partie d'un RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avec l'école de Châtillon et Cressanges.

Je suis en petite section de maternelle. Dans ma classe, nous sommes 19 enfants répartis en 3 niveaux : les petits, les moyens et les grands.

Ma maîtresse s'appelle Patricia et pour la seconde il y a deux ATSEM, Caroline et Isabelle.

Grâce à Andrée et Qué nous retrouvons notre école bien propre chaque jour.

Dans la cour c'est super je peux faire de la trottinette, du vélo ou de la draisiennne !

Oups ! J'ai oublié de vous dire que nous ne sommes pas seuls dans les lieux, au premier étage se trouve le territoire des « très grands », les CM1 – CM2, ils sont au nombre de 29, ils vont pouvoir travailler sur des tables et des chaises toutes neuves qui sont réglables en hauteur (ce qui permet de les utiliser du CP au CM2).

Ici aussi, on pense à la planète en

faisant des économies d'énergie.

En effet les vieilles ampoules ont été remplacées par des LED.

À midi je mange à la cantine, c'est Jacqueline notre cantinière qui nous mitonne des petits plats avec amour. La cantine est gérée par le biais d'une association de parents d'élèves.

Dans nos assiettes nous pouvons retrouver des produits frais, locaux et de qualités.

Pour surveiller et gérer nos envolées lyriques et nos envies de créativité du « manger mains » nous avons : Isabelle, Caroline, Andrée et Qué.

Pour mes camarades qui doivent être à l'école avant l'heure d'ouverture il y a l'accueil du périscolaire de 7h00 à 8h45 et le soir après l'école de 16h40 à 19h00 avec Danielle.

Le mercredi, on peut venir s'amuser au Centre de Loisirs Jacques Taque de 7h30 à 17h30 et pendant les vacances scolaires de 13h30 à 17h30 avec Caroline et Isabelle.

Les copains qui n'habitent pas Noyant ou qui vont à l'école à Cressanges ou



Châtillon peuvent prendre le bus le matin devant l'école.

Et voilà, vous savez presque tout sur mon nouvel univers !

Bonne rentrée à tous,
Clara.

Propos recueillis par Cécile Moureau Bertin
Conseillère déléguée
en charge des affaires scolaires

Un Noyantais à l'honneur



L'adjudant François Desbonnet

L'adjudant François Desbonnets a reçu la médaille d'or pour les 30 années d'activité qu'il a effectuées en tant que pompier volontaire au centre de secours de Noyant.

Il s'est également vu remettre son grade d'adjudant des mains du Directeur du Service départemental d'incendie et de secours de l'Allier (Sdis), le colonel Philippe Sansa.

L'engagement et le courage dont a fait preuve l'adjudant Desbonnets ont été mis en avant, il a notamment participé à de nombreux déplacements pour les feux de forêt dans le sud de la France.

Sourire des écoles

Le Sourire des écoles a organisé une après-midi magie, le samedi 26 juin, avec le spectacle « C koi le truc ? » pour remplacer la traditionnelle kermesse compromise par le contexte sanitaire.

Durant une heure, Xavier le magicien a enchanté petits et grands et fait participer quelques chanceux dans la réalisation de ses nombreux tours !



Des changements dans le bureau sont à noter :

Muriel et Frédéric Fusil ainsi que Séverine Cluzel cèdent leur place n'ayant plus d'enfant scolarisé dans le RPI Noyant Châtillon Cressanges.

Une nouvelle équipe prend la relève dès la rentrée, avec Marine Charvet qui prend la présidence de l'association,

Caroline Pagneux qui assurera le secrétariat secondée par Angélique Facq. Nadège Roddier sera toujours aux commandes de la trésorerie secondée par Stéphanie Ducruis et Cécile Bertin assurera la vice présidence.

Le nouveau bureau se réunira le 21 septembre pour préparer les animations de l'année.

Malgré les écueils rencontrés ces 18 mois de période COVID et les freins administratifs qui en ont découlé, notre quête d'un médecin pour Noyant n'a jamais faibli.

Le docteur Covaciu (voir précédentes Gazettes) rencontre des difficultés pour finaliser son dossier auprès des administrations roumaines et françaises.

Devant le retard pris, le cabinet de recrutement médical, mandaté par la commune, nous propose la candidature d'un autre médecin qui a déjà franchi plusieurs des étapes de certification.

Le Docteur Yankova (photo), médecin bulgare, a déjà exercé en France.

Elle est venue à Noyant mi-septembre pour visiter notre village et passer une audition devant l'Ordre des Médecins de l'Allier.

Nous espérons que ses démarches obtiendront un succès rapide. Le cabinet médical, récemment rénové, attend son nouveau locataire avec impatience.



Guy Dauchat - Adjoint au Maire en charge de la communication et du tourisme

Tourisme Saison 2021

Tout comme l'été dernier, cette seconde saison sous Covid aura finalement été un très bon cru touristique. La fréquentation des différents sites a frôlé les records de l'an passé et l'activité économique générée (bars, restaurants, commerces, hébergements,...) a été conséquente. L'arrière saison se présente bien.

Un bilan plus complet sera tiré dans la prochaine Gazette.

Expositions

salle d'expositions le Puits des ARTS



Tout au long de l'été, les expositions se sont succédé dans notre belle salle municipale du "Puits des Arts".

Les sept premières expositions ont cumulé plus de 4000 visiteurs... Et ce n'est pas terminé !

De l'art abstrait à l'art figuratif, en passant par toutes les techniques possibles: artisanat verrier, sculpture, aquarelle, huile, collage... les artistes de la région ont pu s'exprimer librement.

Nous avons aussi voyagé avec beaucoup d'émotion dans le temps et l'espace avec l'exposition "l'Asie en Bocage Bourbonnais".

Ce fut un franc succès avec plus de mille deux cents visiteurs en huit jours.

Le mois de septembre a vu le retour des "Copains d'Abord" et de leurs étonnants dioramas et miniatures.

Puis c'est l'association 3B qui nous fera découvrir du 2 au 17 octobre "La Trogne" vue par les artistes du Bocage Bourbonnais. (voir page 8)

Hélène Cantin - Adjointe au Maire
en charge de la culture



**Exposition « La Trogne »
Du 2 au 17 octobre**



Nos histoires

Au 20ème siècle, notre village a accueilli plusieurs vagues de populations avec différents statuts : des travailleurs émigrés venus d'Europe de l'Est à partir de 1920 (Polonais, Ukrainiens,...), des Français rapatriés d'Indochine après 1955 et des réfugiés politiques du sud-est asiatique à partir de 1990.

Une Noyantaise, Marie Malterre (née Smiesko), a raconté l'arrivée de ses parents en 1929 dans un texte lu en public lors du rendu d'un atelier théâtre le 21 août à Noyant (voir p. 7).

« Mes parents Nicolas et Ew SMIESKO se marient en 1926 au mois d'avril,

Mon père, dernier de la famille avait 4 sœurs aînées, maman au contraire était l'aînée, elle avait 3 sœurs et 2 frères. Mon père, à son mariage, voulait garder le lopin de terre familial et pour cela il fallait payer la part de ses sœurs.

En 1928, des affiches étaient placardées dans le village demandant de la main-d'œuvre en France aussi bien pour travailler la terre que dans les mines. La décision de mes parents est prise, ils vont aller en France. Quel courage ! Surtout qu'ils venaient d'avoir un bébé en janvier 1928.

Les voilà donc décidés à quitter leur terre natale. En avril 1929 l'aventure commence, ils partent de LVIV en Ukraine (sous la domination polonaise depuis 1918) ; traversent la Pologne, une partie la Tchécoslovaquie, l'Allemagne et arrivent à Toul dans l'est de la France où ils restent quelque temps.

Pour tout bagage, mes parents avaient juste un coffre en bois que mon papa avait fabriqué, mon frère était dans les bras de maman couché sur un oreiller. Puis départ par le train dans lequel il y avait les familles Foch, Gavlas, Suszalko, Kinak, Senik, Winiarski, Paliswit. Ils étaient tous dans le même compartiment du train qui les amenait jusqu'à Noyant d'Allier (29 avril 1929).

Là, la mine leur avait alloué un logement au coron, avec un lit, une paillasse, une table, un banc et un poêle.

Le 1er mai, descente à la mine. Comment décrire la peur de mon père ? Pour sa première journée de travail, il avait sa chemise brodée « ukrainien » ...

Enfin, il s'est habitué à cette vie-là, il avait un petit jardin devant la maison où il y cultivait des légumes. Puis en dehors de la mine, il a trouvé du travail dans une ferme à Montuins, ferme que par la suite la famille Colas a achetée.

Entre 1930 et 1939, tout l'argent que mon père gagnait à la mine était envoyé à mon grand-père en Ukraine pour y acheter des terres.

Puis la guerre éclate, le courrier ne fonctionnait plus. L'Ukraine est envahie par l'URSS, leurs terres sont confisquées pour en faire des kolkhoz, donc 10 ans de travail envolé.

En 1943, fermeture de la mine Noyant. La mine de Saint-Hilaire refuse les ouvriers de Noyant. La mine de Saint-Hilaire ferme à son tour. Mon papa se retrouve sans travail. Aucune mine ne veut l'embaucher, car il a de la silicose...

La galère pour mes parents, aucun médecin ne veut reconnaître cette maladie comme maladie professionnelle.

De 1948 à 1954, il a été reconnu comme malade non professionnel.

Hiver 55/56, arrivent les premiers rapatriés d'Indochine. Le centre social avait demandé



Broderie traditionnelle ukrainienne

aux voisins des coron d'entretenir les feux dans les maisons en attendant que les réfugiés arrivent. Là aussi, il y a eu beaucoup de souffrance, car il faisait très froid pour des gens venant d'un pays chaud. Mais toutes ces communautés : Vietnamiennes, Ukrainiennes, polonaises et françaises, s'étaient soudées pour s'entraider. Même le prêtre du village prêchait en vietnamien.

Pour ma part, j'ai quitté Noyant en mai 56 juste après m'être mariée avec le fils de l'artisan du village et suis revenue de temps en temps visiter mes Parents et mes anciens voisins.

J'ai tenu à conserver ma maison de famille, Allée des Jasmins, où je me suis installée depuis 6 ans afin d'y finir mes jours... »

Marie Malterre



Mairie et école lors de l'arrivée à Noyant de la famille Smiesko



Mairie et école de nos jours



Les élus de la Comcom et de Noyant ont ouvert pour l'été le point d'Information touristique animé par Fanny et Élise.

C'est déjà du passé !



Villages Vivants a organisé un concert dans le cadre du «réveil de l'harmonium» avec Jean-Luc Perrot au clavier, accompagné de Laurent Conti au violon.



Concert apprécié de Classique en Bocage (Comcom).



Le Comité des Fêtes a décalé sa manifestation du 13 au 17 juillet en raison de la météo. Ambiance et énergie retrouvées au son de "Platine 03" avec près d'un millier de personnes présentes au feu d'artifice...



Les 90 exposants de la Brocante du Comité des Fêtes ont bénéficié d'une bonne fréquentation tout au long de la journée.

A l'issue de l'exposition Arts Mêlés, le prix Villages Vivants a été décerné par le public à Dominique Frédérenko pour son œuvre « Pêcheur à la mouche ».



Représentation de l'atelier théâtre avec la lecture par Thomas Salsmann d'un texte de Mario Batista. Le jeune Mathéo Lardy mettait en valeur un texte sur l'arrivée des mineurs écrit spécialement par notre concitoyenne Marie Malterre. (Voir page 6)





2 - 17
oct.

La Trogne

EXPOSITION
association 3B

11
nov.

Bol de soupe autour de la fête foraine

organisation
Comité des Fêtes

13
nov.

Repas dansant

organisation
Comité des Fêtes

4 - 5
déc.

Marché de Noël

Organisation
Villages Vivants

22
déc.

Marché des Fêtes

organisation
Municipalité



Bibliothèque

Ouverture de
15h30 à 17h.

- 8 et 22 oct.

- 5 et 19 nov.

- 3 et 17
déc.

Arts Mêlés Villages Vivants

Atelier artistique ouvert à tous,
les mardis à 15h, à la salle des
fêtes du haut. Renseignements
04 70 47 33 34

Amitié Noyantaise

Rencontres à la salle des fêtes
chaque 2ème et 4ème jeudi du
mois.
(belote, jeux de société,
anniversaires des adhérents
fêtes chaque trimestre).

EXPOSITION « La Trogne » 2 AU 17 OCTOBRE



salle d'expositions le Puits des ARTS

La trogne - arbre têtard ou têtard -
était l'arbre paysan par excellence
presque partout en France et en
Europe.

Bois de chauffe, arbre fourrager, arbre
à fagots pour les fours, son tronc
donnait un bois recherché par les
ébénistes. Charme, chêne, érable,
saule, il se fond encore dans le paysage
bocager. Arbre du passé peut-être,
arbre d'avenir surtout. L'agroforesterie
contemporaine le promeut.

A nous de le reconnaître, de le protéger,
de l'entretenir.

Association 3B



Le comité des
fêtes reprend
ses
manifestations
d'automne
avec le

traditionnel «**Bol de Soupe**» du **11
novembre**, autour de la fête foraine
(participation gratuite) et son **dîner
dansant le samedi 13 novembre**.



Marché de l'Avent « Puits des Arts » 5 et 6 Décembre

Le premier marché de l'Avent se
déroulera dans la salle
d'exposition municipale « Le
Puits des Arts » le week-end des
4 et 5 décembre.

Pour tout renseignement ou pour
inscrire un stand, contactez le :
06 24 42 11 92 ou 06 72 80 06 47

